

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Sommières le 8 mai 1738
Identifiant	HISCOD_04494
Date	Année 1738 Mois : Mai Jour : 8 Jour de la semaine : Jeudi
Localisation	Lieu historique : Sommières Lieu : Sommières Code commune : 30321 Latitude : 43.7825012207 Longitude : 4.08941984177
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montpellier Sous-entité administrative : Nîmes
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Gard
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 206 : Affrontement lié à la perception des droits de traites et assimilés Nombre de participants : 401 Participation féminine : Oui

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 4746 : « Une foule de 400 personnes, où les femmes sont majoritaires et les enfants nombreux attaque un sous-brigadier des fermes, un employé et un huissier venus donner assignation à plusieurs personnes pour "port et usage des indiennes". L'émeute est déclenchée par l'attitude de l'employé des fermes qui s'est saisi d'un enfant et prétend l'obliger à lui désigner les domiciles des assignations. Les trois visiteurs sont insultés, lapidés et poursuivis à travers la ville. L'un d'eux est jeté à terre et tiré par les chevaux. L'huissier est obligé d'abandonner chapeau, perruque et sac. Son chapeau est coupé en petits morceaux par des enfants. Les participants sont des artisans, commerçants ou leurs femmes, et le valet d'un marquis. Dans leur PV, les consuls soutiennent les habitants contre les visiteurs. Deux émeutières portent sur elles des robes en indienne. [Autre enquêteur] Un employé des fermes, deux huissiers viennent donner des assignations à plusieurs habitants de la ville (condamnations pour usage et ports d'indiennes et autres marchandises prohibées). Ils prennent un jeune garçon par les cheveux puis le menacent avec un fusil pour qu'il indique certaines maisons. Toute une populace d'hommes, de femmes, d'enfants s'assemblent : plus de 400 personnes. Insultes, paroles atroces. Menaces de mort. Coups de pierre. "nous porterons des indiennes endépît des ordres du roi". La populace grandit. L'employé des fermes, les huissiers sont obligés de se réfugier dans la maison d'un employé des gabelles. Pris par les cheveux, terrassés à terre ils sont battus. Un huissier mis en fuite. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 4746.Arch. dép. Hérault, C 1270.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

Notes

Auteur(s) : Elie Pélaquier

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19